

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

15/05/2017

Dossier complet le :

15/05/2017

N° d'enregistrement :

2017-2488

1. Intitulé du projet

Création d'un forage d'eau pour l'élevage laitier du GAEC DE LA VAIRIE

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom LE RENARD

Prénom CLAUDE

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GAEC DE LA VAIRIE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Claude LE RENARD - Gérant

RCS / SIRET

5 0 4 | 3 2 9 | 3 0 1 | 0 0 0 | 1 5

Forme juridique GAEC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. b) deuxième colonne (cas par cas)	Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à enregistrement.
27. a) deuxième colonne (cas par cas)	Forage pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur supérieure à 50 m (ici prévisionnel à 80 mètres de profondeur).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réalisation d'un forage sur les lieux de l'élevage laitier avec équipement d'une pompe et raccordement au ballon d'eau.

4.2 Objectifs du projet

La création du forage permettra au pétitionnaire d'abreuver ses animaux et de nettoyer ses équipements de manière plus économique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le chantier débutera en été 2017 et durera une à deux journées selon les éventuelles difficultés rencontrées. Au cours de la foration, le maître d'œuvre explicitera les différentes formations géologiques rencontrées, les niveaux pyriteux, ainsi que les débits des différentes arrivées d'eau.

Les déblais de forage, les boues et eaux extraites lors de la foration, feront l'objet d'une décantation avant d'être évacuées ou dispersées. Ces éléments naturels ne seront pas pollués par l'action du forage, ils n'engendreront aucune pollution.

Le forage sera équipé d'une pompe permettant de prélever l'eau souterraine.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le débit annuel maximum sera de 5 500 m³/an. Le pétitionnaire prélèvera donc au maximum 5 m³/h ou 15 m³/jour, sur 365 jours.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Article R214-32 du Code de l'Environnement,

Rubrique 1.1.1.0 de l'article R214-1 du Code de l'Environnement,

Arrêté du 11 septembre 2003 (loi sur l'eau)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Profondeur estimée du forage	80 mètres
Hauteur estimée de cimentation annulaire	12 mètres
Hauteur crépinée estimée	20 mètres
Débit horaire estimé	5 m3/h
Débit journalier estimé	15 m3/j
Débit annuel estimé	5500 m3/an
Nombres de jours d'utilisation	365 jours

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 1 ° 01'35 "W Lat. 48 ° 22'35 "N

Lieu-dit : La Vairie
53220 LARCHAMP

Parcelle : A 79

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

X

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

X

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche est à 34 km. C'est le site n°FR5300025 nommé "Complexe forestier de Rennes-Liffré-Chevré [...]".
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La pompe prélèvera (valeurs estimatives) 5 m ³ /h pour environ 5500 m ³ /an. Ce prélèvement est négligeable pour dépasser les capacités de renouvellement de la nappe. Il n'impactera pas les zones superficielles (zones humides, N2000, etc) grâce à une cimentation en profondeur, créant une barrière entre eaux superficielles et ressource souterraine. Masse d'eau concernée : "Socle du bassin versant de la Sélune". Aquifère concerné : "Granites ou roches apparentées du Massif Armoricaïn dans le bassin versant de La Sélune de sa source à l'embouchure en Normandie" (nappe libre, socle, porosité matricielle et de fissures).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le pompage créera un cône de rabattement de la nappe de quelques mètres seulement autour du forage. Le débit (5 m ³ /h) n'étant pas important, cela n'entraînera pas de modifications générales sur l'écoulement des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la foration, des déblais seront excavés pour créer le forage, de l'ordre de quelques mètres cubes. Le pompage prélèvera dans la ressource d'eau souterraine. Le débit prévu étant le même que celui actuellement prélevé sur le réseau d'eau de la ville (lui aussi prélevé dans l'eau souterraine via des captages AEP), cela ne générera pas de déficit général d'eau.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans une démarche environnementale avec une cimentation en profondeur et une protection de la tête d'ouvrage afin de ne pas risquer de polluer la ressource d'eau souterraine. Le forage avec sa dalle de protection ne mesure que 3 m ² , il ne peut avoir d'impact sur la continuité écologique dans sa phase d'exploitation. De plus, lors des travaux, le maître d'oeuvre prendra toutes les précautions afin de ne pas perturber l'environnement présent (le forage est réalisé dans un champ).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le forage avec sa dalle de protection mesure 3m ² en surface. Il consomme donc une toute petite surface du champ du pétitionnaire.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Si l'eau souterraine est polluée via un autre forage à proximité, cela peut perturber la qualité de l'eau du forage et donc la santé des animaux abreuvés. Afin de ne pas engendrer de pollution via le forage, la tête d'ouvrage sera recouverte d'un capot fermé par un cadenas.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La foreuse devra seulement arriver jusqu'au lieu de forage et repartir. Aucun autre déplacement n'est à prévoir. Lors de l'utilisation journalière du pompage, cela ne générera aucun trafic.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Seulement lors de la réalisation du forage, la foreuse engendre du bruit qui ne durera que la période de la foration (quelques heures) et qui ne sont pas susceptibles d'engendrer une nuisance sur l'environnement. Lors de l'utilisation journalière du pompage, la pompe ne génère aucun bruit.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Seulement lors de la réalisation du forage, la foreuse engendre quelques vibrations qui ne dureront que la période de la foration (quelques heures) et qui ne sont pas susceptibles d'engendrer une nuisance sur l'environnement.</p> <p>Lors de l'utilisation journalière du pompage, la pompe ne génère aucune vibration.</p>
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Seulement lors des travaux, quelques particules de poussière peuvent voler si le terrain est sec. La zone de travaux étant de quelques mètres carrés (environ 3m²), la poussière volera dans les quelques mètres autour sans générer de nuisance pour l'environnement.</p> <p>Lors de l'utilisation journalière du pompage, la pompe ne génère aucun rejet dans l'air.</p>
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de rejet d'eau dans le milieu car l'eau prélevée servira pour abreuver des bêtes ou pour nettoyer des équipements.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déblais de forage, les boues et eaux extraites lors de la foration, seront de l'ordre de quelques mètres cubes.</p> <p>Ils feront l'objet d'une décantation avant d'être évacuées à la déchetterie ou dispersés sur le terrain. Ces éléments naturels ne seront pas pollués par l'action du forage, ils n'engendreront aucune pollution.</p> <p>Lors de l'utilisation journalière du pompage, la pompe ne génère aucune production de déchet.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans un rayon de 35 mètres autour du forage, il est interdit de réaliser des épandages.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

La zone superficielle du forage ne peut avoir d'impact sur son environnement vu sa taille (environ 3m²).
 La seule incidence du projet est lié au prélèvement d'eau souterraine qui va créer un cône de rabattement de la nappe autour de la pompe, mais, au vu des prélèvements (5 m³/h), le rabattement ne sera que de quelques dizaines mètres en profondeur et de quelques dizaines de mètres d'étendue. Les forages aux alentours n'en seront pas impactés.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Évitement lors du choix d'opportunité : Le forage est LA solution qui correspond aux besoins en eau de l'élevage en réalisant des économies non négligeables. Le forage rend l'élevage autonome en eau et permet une économie en eau potable pour les riverains (Il est inutile d'utiliser de l'eau potable pour le nettoyage de l'élevage).

Évitement géographique : L'emplacement a été choisi pour être placé le plus loin possible des zones humides, des zones inondables ou de toutes zones protégées ou fragiles, tout en étant placé à proximité (plus de 35 mètres) des bâtiments afin de pouvoir raccorder la pompe au ballon.

Évitement technique : Le forage sera réalisé avec une cimentation annulaire en profondeur afin de ne pas risquer d'infiltration des eaux de surface vers la ressource, mais aussi afin de protéger les zones superficielles fragiles du pompage.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'une étude environnementale car son impact est dérisoire et ne risque pas de créer des déséquilibres sur l'environnement présent.

Ce document est obligatoire simplement car le projet de forage est estimé à plus de 50 mètres et est réalisé dans une ICPE. La profondeur de l'ouvrage n'a pas de lien avec l'impact sur son environnement (un puits de surface génère plus d'impact sur des zones humides par exemple), c'est le débit qui importe (au titre de la loi sur l'eau, les projets sont soumis à une étude d'impact lorsque le débit est supérieur à 200 000m3/an, ici il est de 3 700 m3/an...). La nomenclature ICPE n'a pas non plus de lien avec le débit du forage. Le nombre de bêtes ne va pas augmenter considérablement le débit et ne nécessite pas d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Plan et coupe détaillés prévisionnels de l'ouvrage et de son équipement - Liste et plan des forages enregistrés à la BSS dans un rayon de 35 mètres autour du projet

9. Engagement et signature

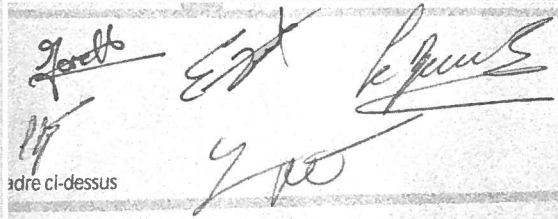
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à LARCHAMP

le, 15/05/2017

Signature


Signature
adresse ci-dessus

